

→ FINANCES **TENDANCE**

Conseil en gestion de patrimoine L'inter-professionnalité au service de l'accompagnement !

Fondée en 1987 par Jean-Michel Aulas, PDG du groupe Cegid et Président de l'Olympique Lyonnais, la société Expert & finance s'emploie, depuis sa mise en orbite, à accompagner de manière personnalisée les chefs d'entreprise et les professions libérales dans la gestion de leur patrimoine personnel et professionnel d'une part, dans tout ce qui a trait à leur rémunération et leur protection sociale d'autre part. Ce, au travers d'un réseau national aujourd'hui constitué de 20 agences. Reprenons...

« Peu d'acteurs sur le marché sont aujourd'hui en mesure de délivrer une activité de conseil global du patrimoine privé et professionnel associée à une activité d'investissements produits en architecture ouverte pour le dirigeant d'entreprise, tout en travaillant dans une logique interprofessionnelle ». Lorsque Bertrand Boré, Président-Directeur Général d'Expert & finance depuis 2012 évoque le secteur d'activité dans lequel s'inscrit sa société, il ne passe pas par quatre chemins. Aujourd'hui plus que jamais, les chefs d'entreprises ou travailleurs indépendants disposent d'un besoin commun : celui d'être accompagnés dans la gestion de leur patrimoine personnel et professionnel par des acteurs disposant d'un regard objectif, indépendant et global sur leurs différents enjeux. Ainsi, qu'il soit question de mettre en place une assurance-vie, d'optimiser des investissements immobiliers, d'effectuer des placements financiers, d'obtenir des revenus complémentaires, ou d'améliorer une ou des rémunérations... Les collaborateurs d'Expert & finance (160 à ce jour) s'attèlent à offrir une prestation adaptée à chaque besoin en travaillant sur une méthodologie de travail qu'ils qualifient de « Planification Patrimoniale Personnalisée ». Laquelle repose sur 4 étapes principales que sont l'analyse patrimoniale approfondie sur l'ensemble des actifs, le conseil stratégique tant d'un point de vue fiscal, que juridique, que social, la proposition de différentes solutions d'investissements et le suivi ! Ce dernier se traduisant par un accompagnement régulier et une analyse actualisée de la situation patrimoniale des dirigeants et des professions libérales au regard des évolutions du marché et des réglementations.

Partenaires !

Née à l'initiative d'experts-comptables pour des experts-comptables, la société Expert & finance a naturellement gravé dans son ADN l'approche interprofessionnelle

personnalisée adressée aux chefs d'entreprises comme aux professionnels libéraux. Dès lors, pour accompagner comme il se doit chaque dirigeant dans la durée, Bertrand Boré et ses équipes ont pris le parti de travailler de manière conjointe, en mode projet aux côtés d'experts-comptables, certes, mais aussi de leurs clients tout en y associant les compétences spécifiques (néanmoins connexes) de collaborateurs



> Bertrand Boré

émanant d'autres secteurs d'activités œuvrant au sein d'Expert & finance. Résultat aujourd'hui : l'actuel PDG travaille étroitement avec plus de 700 partenaires experts-comptables, ainsi qu'avec des ingénieurs salariés. Lesquels se positionnent comme des spécialistes des questions de protection sociale, de retraite ou encore d'immobilier d'investissement. « À partir du moment où une entreprise s'inscrit dans le temps, il devient nécessaire de s'intéresser à tous les stades de son développement », tient à souligner Bertrand Boré. Et d'ajouter : « D'où la nécessité de réunir différentes expertises et de fonctionner en mode projet aux côtés des experts-comptables pour répondre aux différents enjeux d'organisation et de développement du patrimoine privé et professionnel. Notre modèle interprofessionnel combine donc l'expertise de CGP, d'ingénieurs spécialisés et de partenaires experts-comptables.

Il s'agit d'un fonctionnement unique en France. À chaque fin d'étape, le client peut décider en toute indépendance de travailler avec qui il souhaite ». Prochaine escale ? Si la dimension conseil et notamment « conseil rédigé » fait définitivement partie des valeurs prônées au sein d'Expert & finance, le déploiement d'une offre d'accompagnement dédiée aux expatriés français en Chine est actuellement envisagée. Ces derniers se retrouvant, bien souvent, livrés à eux même quant à la gestion de leur propre organisation patrimoniale et de leur protection sociale. Début 2015, Expert & finance se voyait octroyer le Label de la transparence en matière de gestion financière. À votre écoute... ▀